

Collaboration entre Saint-Michel-de-Bellechasse et la FQPPN pour l'élaboration d'un plan de protection des rives et du littoral

En février dernier, la Fondation de la Faune du Québec annonçait le financement de l'élaboration d'un plan de protection pour les rives et le littoral de Saint-Michel-de-Bellechasse. La municipalité, préoccupée par la conservation de ses rives, avait mandaté la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN) afin de réaliser le projet quelques mois plus tôt. La FQPPN, avec l'aide d'une étudiante à la maîtrise en biogéosciences de l'environnement de l'Université Laval, pourra donc caractériser les rives et le littoral, élaborer un plan de protection et réaliser des activités de sensibilisation auprès de la collectivité riveraine.

Pourquoi élaborer un plan de protection pour les rives et le littoral de Saint-Michel-de-Bellechasse?



gentiane de Victorin

Les rives de Saint-Michel-de-Bellechasse, qui s'étendent sur plus de 14 km, constituent une aire de concentration d'oiseaux aquatiques. De nombreuses espèces fauniques s'y retrouvent, dont certaines espèces en péril, telles que des mulottes et le martinet ramoneur. On y retrouve également la gentiane de Victorin, une espèce unique à l'estuaire fluvial du Saint-Laurent. Ces espèces sont protégées par la *Loi sur les espèces en péril du Canada* et de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables au Québec*.

Plusieurs activités menacent cet écosystème précieux et fragile : l'érosion côtière, les espèces exotiques envahissantes, la circulation de véhicules motorisés, la mise en place de remblais et d'infrastructures, la tonte, le rejet de débris sur le littoral, la cueillette et la modification de la qualité et de la salinité de l'eau. Le plan de protection élaboré dans le cadre de ce projet permettra d'orienter la protection et l'utilisation du territoire. Il identifiera les actions à mener pour limiter, réduire ou contrôler les menaces à l'intégrité du milieu qui auront été répertoriées. Le plan permettra également d'identifier les sites à restaurer ou présentant un potentiel de mise en valeur pour le public.

En bout de piste, des activités seront réalisées afin de faire découvrir les richesses des rives et du littoral à la collectivité riveraine, ainsi que les moyens de protection à leur disposition. Un plan d'action pour les années à venir suivra également, lequel comprendra entre autres des interventions de restauration et de mise en valeur.

Catherine Emond, M.Sc. Biologie végétale

Coordonnatrice

Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel